Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 022-212200919-20260402-D26_02_04_0004-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

MAIRIE
DE
KERMOROC'H

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE KERMOROC'H

EN DATE DU 02 avril 2026.

L'an deux mil vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de KERMOROC'H, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Yann BOURGES, maire.

22140

Présents : Yann BOURGES, Hervé LE BRIS, Bénédicte LABAT, Émile MONFORT, Philippe GILLE, Séverine GUEGUEN, Marion ROUSSEAU, Delphine CALVEZ, Emmanuel POULAIN, Pierre GAUTIER, Éloïse RICHARD.

Secrétaire de séance : Bénédicte LABAT

Nombre de membres au conseil					11	**Date convocation 27.03.2026**
Nombre de présents					11	
Nombre de votants					11	
Pour	**11**	Contre	0	Abstention	0	

Délibération N° 02-04-0004 - Objet : Devis projecteurs pour éclairage des allées de boules

Mr le maire rappelle que les allées de boules sont éclairées lors de différentes manifestations (fêtes communales, concours de boules en nocturne..). Il est nécessaire d'installer des projecteurs lors de ces évènements ponctuels. Hervé Le Bris a demandé un devis de projecteurs led à REXEL.

Deux modèles ont été proposés.

Après échanges, les élus approuvent l'achat des projecteurs led et demandent à Mr Le Bris de définir le modèle le plus adapté pour éclairer les allées de boules.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ***APPROUVE l'achat de projecteurs led pour l'éclairage des allées de boules***
- ***AUTORISE Mr le maire à signer le devis des projecteurs les plus adaptés, après informations complémentaires prises par Mr Le Bris auprès du fournisseur.***

Pour copie conforme,
Le Maire,
Yann BOURGES

La secrétaire,
Bénédicte LABAT

Certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture de Saint-Brieuc le 08 avril 2026 et de la publication le 08 avril 2026.